Téléconsultation : trois avancées nécessaires pour améliorer l’accès aux soins

Lorsqu'on interroge les Français sur les services essentiels devant être améliorés en priorité, la santé arrive en première position devant le logement et l'emploi. Et pour cause : sept sur dix peinent à décrocher un rendez-vous médical. Et 76 % d’entre eux estiment que la situation a empiré en dix ans. Ces chiffres, révélés par une récente étude menée par Qare en partenariat avec l'IFOP, dessinent une France où l'accès à la santé devient un luxe. Entre manque de spécialistes comme de généralistes, temps d'attente rallongés ou éloignement, de nombreux patients se voient obligés de repousser le moment de se soigner. Ils sont 49 % à en déplorer les conséquences pour leur santé physique et 38 % pour leur santé mentale.

Dans ce contexte, le plan « déserts médicaux » du gouvernement Bayrou, présenté en avril 2025, et prévoyant d'imposer aux médecins d'aller consulter jusqu'à deux jours par mois dans les zones les plus mal dotées, apporte un début de réponse. Mais le mal est plus profond. Selon l'IFOP, les sondés confrontés au problème de l'accès au soin se trouvent à proportion égale dans les déserts médicaux et dans les zones mieux pourvues. Face à un tel constat, nous avons la conviction qu'il faut déployer plus largement les solutions qui ont fait leurs preuves.

La téléconsultation en fait partie. Le rapport publié en avril 2025 par la Cour des comptes sur ce sujet le confirme : elle représente désormais un mode de consultation à part entière, en particulier pour les soins de premier recours. Elle est plébiscitée tant par les patients que par les professionnels de santé et a reçu un agrément du ministère de la Santé. Ses atouts ? En facilitant la rencontre entre médecins et patients, elle fait tomber les délais d'attente à quelques heures, contre 10 jours en moyenne pour voir un généraliste en 2024.

Par ailleurs, le coût d'une prise en charge en téléconsultation est près de dix fois inférieur à celui d'un passage aux urgences. En réduisant le nombre de recours non justifiés aux services hospitaliers, la téléconsultation améliore l'accès aux soins pour tous. Les économies à en attendre se chiffrent en milliards d'euros. Trois avancées majeures permettraient de libérer tout son potentiel.

La reconnaissance de la valeur de la téléconsultation pour le système de santé. Parce qu'elle est indispensable à l'amélioration des parcours de soins, il est nécessaire d'assouplir les règles territoriales qui défavorisent la prise en charge des patients vivant dans une zone sans médecin lorsqu'ils téléconsultent un praticien disponible ailleurs en France.

La reconnaissance de la valeur de la téléconsultation pour les patients et les médecins. Les sociétés de téléconsultation ont développé une expertise unique pour garantir la disponibilité, la sécurité et la qualité des soins prodigués : systèmes sécurisés, formation des médecins, coordination des parcours. Cette organisation nécessite des ressources humaines dédiées et des investissements technologiques permanents pour maintenir une offre de soins accessible, sécurisée et de qualité. Pour remplir durablement cette mission d'accès aux soins, ces entreprises ont besoin d'un modèle économique viable, qui ne peut s'aligner sur celui des consultations libérales à distance. Cette reconnaissance permettrait notamment de revaloriser l'engagement des médecins salariés qui acceptent d'assurer une permanence de soins élargie, le soir et le week-end, au service de l'accès aux soins de tous les Français.

La reconnaissance de la valeur sociétale de la téléconsultation. La téléconsultation peut, enfin, jouer un rôle majeur dans la transformation de notre système de santé. Parce qu'elle permet de suivre les maladies chroniques ou d'effectuer des dépistages précoces, elle mérite de devenir un outil central de prévention, utilisé dans le cadre des grandes politiques de santé publique, au bénéfice de tous les Français.

À l'occasion des Assises de la Téléconsultation, qui se dérouleront le 27 juin prochain, rassemblons tous les acteurs de la santé, les institutions, les collectivités, les sociétés de téléconsultation, les médecins, les patients et les acteurs des territoires pour bâtir ensemble les réponses aux besoins des patients et des professionnels. C'est en engageant un dialogue constructif que nous pourrons concrétiser ces avancées essentielles, au service de l'accès aux soins pour tous. Nous avons les solutions. Partageons à présent notre volonté d'agir.